



CHIFFRES

27 000 TONNES DE GOUDRON ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR LA RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR LA RD 26 À BOLLÈNE.

200 MÈTRES/HEURE C'EST LA VITESSE DE POSE DE L'ENROBÉ DRAINANT SUR LA RD 942 ENTRE AVIGNON ET CARPENTRAS.

▲ Travail de nuit sur la RD 942 entre Avignon et Carpentras pendant la pose de l'enrobé drainant.

▼ Entre Orange sud et Avignon, de nouveaux aménagements, ont vu le jour sur la RD 907.



Le Conseil général a consacré plus de 60M€ à la voirie départementale en 2008. Ce vaste chantier de remise à niveau, d'entretien, d'exploitation et de modernisation des routes concerne un réseau de 2450 km dont 95 km de routes nationales qui ont été transférés par l'État au Département.

GRANDS TRAVAUX

Les routes plus sûres avec le Département

J'aimerais que les Vauclusiens aient plaisir à circuler sur le réseau départemental» disait l'année dernière, Xavier Bernard, Président de la commission Développement Local et Travaux Publics, «c'est pourquoi nous avons décidé d'accélérer notre programme de remise à niveau des couches de roulement». Un an plus tard, le programme se poursuit partout dans le département aux endroits les plus sensibles afin d'assurer «aux usagers des conditions de sécurité optimales». Trois grands chantiers, routes et giratoires, sont en cours de réalisation ou presque finalisés à Bollène, à la sortie d'Orange sud et entre Avignon et Carpentras.

Bollène : sur la RD 26 entre Saint-Pierre et Bollène-Ecluse

Ici, le trafic est de 16 000 véhicules/jour et les travaux devenaient indispensables sur ce tronçon très dégradé, entre le giratoire «Cité des Quatre» et le giratoire Saint-Pierre. Le recalibrage et la réfection de la chaussée sont presque terminés avec une voie de deux fois 3,50 mètres séparée par un terre-plein central, une bande d'arrêt d'urgence de 2,30 mètres et, bientôt, une piste cyclable. Les plantations qui ont été arrachées pour les besoins du chantier seront remplacées afin de constituer un masque végétal pour les riverains. Les travaux qui ont débuté en septembre devraient être achevés en janvier prochain pour un montant de 2,5M€. Lors de la visite du chantier, Jean-Pierre Lambertin, Vice-Président délégué du Conseil général et Conseiller général du canton de Bollène a précisé que «la portion nord, entre le giratoire Léon Perrier et le giratoire de Provence, sera réalisée d'ici à la fin 2009, début 2010».

Le giratoire entre Orange sud et Avignon

Après huit mois de travaux, d'avril à novembre 2008, le giratoire est terminé entre Orange sud et Avignon à la hauteur de Courthezon sur l'ancienne RN7, au croisement avec la RD 950.

La célèbre Nationale s'intitule désormais RD 907, depuis que l'État l'a transférée au Département, le 1^{er} janvier 2007. Depuis vingt ans, d'aménagements temporaires en modifications de détail, ce carrefour devait être entièrement revu pour fluidifier le trafic sur les différents axes mais aussi pour assurer la sécurité des usagers en ralentissant la vitesse des véhicules sur les cinq routes et chemins qu'il dessert. La maîtrise d'ouvrage et le financement des travaux ont été entièrement assurés par le Département pour un montant de plus de 1,1M€.



ce qu'il en pense

XAVIER BERNARD,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DÉVELOPPEMENT LOCAL
ET TRAVAUX PUBLICS

Le Département apporte un effort particulier en matière d'infrastructures routières. Quelles sont vos priorités ?

Notre objectif est de renforcer au maximum la sécurité sur les routes et d'améliorer les conditions de circulation et le confort des usagers. Cela passe par le maintien à un niveau très élevé des investissements routiers: accélération des grandes déviations, aménagement de nouveaux carrefours giratoires, recalibrage de chaussées trop étroites ou sans accotements avec création de bandes cyclables, poursuite du programme de remise à niveau des couches de roulement, mise en place de nouvelles glissières de sécurité...

Depuis le 1^{er} avril 2007, le Conseil général assure la gestion et l'entretien de 95 km de routes nationales transférées au Département. Quelles en sont les conséquences ?

2006 et 2007 ont été pour le Conseil général deux années de profonds changements, à la suite des lois de décentralisation. Le réseau routier départemental est passé ainsi à 2450 km. Nous avons créé des agences routières départementales et leurs centres d'exploitation routière, qui ont une mission d'accueil des usagers et de gestion du domaine public. De plus, 193 agents de la direction départementale de l'équipement ont intégré les services du Département. Cette intégration a nécessité une réorganisation complète des services départementaux. Nous en avons profité pour optimiser l'entretien de nos routes: surveillance accrue du réseau par nos agents, fauchage des accotements et nettoyage des fossés plus fréquents, remise en peinture plus fréquente du marquage au sol. Nous engageons également une révision générale de la signalisation verticale.

Quels seront les grands travaux en 2009 ?

Bien sûr, priorité est donnée à la poursuite des deux grandes déviations: CARPENTRAS et CADENET-VILLELAURE-PERTUIS. Pour Cadenet et Pertuis, 7M d'€ par an sont programmés. Pour Pertuis, la réalisation du By Pass (travaux de terrassement prévus en 2009) et de l'ouvrage d'art sur la voie S.N.C.F sont prioritaires. Cela, afin de connecter la route de Villelaure sur la Rocade Sud-Ouest et de décharger l'entrée ouest de Pertuis. Nous pouvons citer ensuite sur Avignon: la suppression des passages à niveau 2 et 3 (Fontcouverte - Saint Chamand) et des travaux lourds d'entretien sur le pont de l'Europe, le lancement de la construction d'une deuxième pont sur la Durance à Cavaillon et la fin du renouvellement de la couche de roulement de la RD 942 entre Carpentras et Avignon.



▲ Visite de chantier sur la RD 26 à Bollène. Les travaux devraient être terminés d'ici au début de l'année 2010.

La RD 942 entre Avignon et Carpentras

80 personnes ont travaillé la nuit (de 20h à 7h) pendant plusieurs mois pour la réfection totale de la chaussée sur cette départementale qui est plus fréquentée que l'autoroute A7 avec 70 000 véhicules/jour, au niveau du Pontet.

Tranche par tranche, kilomètre par kilomètre, la chaussée a été renforcée par endroit, recalibrée avec la création de bandes d'arrêt d'urgence et la couche de roulement entièrement renouvelée. Sécurité avant tout, les usagers roulent désormais sur un enrobé drainant composé de bitume élastomère au travers duquel l'eau de pluie s'écoule vers le bord de la chaussée.

Ce nouveau procédé d'une épaisseur minimum de 3,5 centimètres, réduit les risques d'aquaplaning en cas de forte pluie, assure une meilleure adhérence tout en absorbant davantage les bruits de roulement, ce qu'apprécie grandement le voisinage. Le chantier a été arrêté au niveau d'Althen-des-Paluds car l'enrobé drainant ne peut pas être mis en œuvre à une température inférieure à cinq degrés et par plus de 30 km de vent. Les travaux reprendront donc au printemps jusqu'à l'entrée de Carpentras. Le coût global de ces travaux s'élève à 10M€.

IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Le Département lance un plan de soutien à l'économie vauclusienne. Réactif dans cette période de crise, le Président du Conseil général, Claude Haut, fixe 9 objectifs et un budget de 5M€ pour dynamiser l'économie vauclusienne et accompagner chacun de ses acteurs.

Bien que le développement économique ne relève pas de ses missions premières, la majorité départementale se mobilise pour fédérer et accompagner les énergies locales.

Près de 4000 entreprises se sont créées en Vaucluse en 2007, soit une augmentation de 7,9% par rapport à 2006. Convaincus du potentiel vauclusien, les élus du Département unissent leurs efforts pour amortir le ralentissement constaté en 2008. «*Il faut garantir l'investissement des entreprises, se mobiliser pour en accueillir de nouvelles et soutenir l'emploi*», rappelle le Président.

Soutenir les acteurs locaux

83% des entreprises du Vaucluse ont moins de 5 salariés. De l'aide à la création à la transmission-reprise en passant par la première exportation, il faut maintenir et développer ce vivier d'entreprises qui vont de l'avant. A toutes les étapes décisives, le Conseil général est là: création de «couveuses» et «pépinières», conseils des professionnels du Réseau Local d'Accueil, fonds d'aide directe aux toutes petites entreprises pour des projets innovants ou encore création d'un club des entreprises exportatrices.

Il s'agit de s'appuyer sur les savoir-faire vauclusiens et d'épauler les filières en émergence et en développement. Des métiers d'art aux nouvelles technologies, notre département a de la ressource.

Les clés de la réussite

Le paysage économique du Vaucluse est contrasté: l'agriculture des A.O.C. côtoie les grosses industries des bords du Rhône. Aujourd'hui, les filières-phares sont le commerce (gros et détail), la construction, les services aux personnes, le tourisme et les transports. L'agro-alimentaire et l'immobilier sont des secteurs bien représentés quand les activités traditionnelles du bois, du textile, de la chimie et des minéraux baissent.

Renforcer l'attractivité du territoire

Avec ses partenaires, l'Europe, la Région, les communes, les intercommunalités, l'Union Patronale de Vaucluse, la Confédération Générale des P.M.E., les Chambres Consulaires et les associations de commerçants, le Département mise sur les branches d'activités porteuses d'emplois et d'innovation. Il joue la carte de l'économie sociale et solidaire et croit dans la valeur sûre d'un com-



Se mobiliser pour l'emploi

Dans le cadre de son dispositif d'aide à la création d'entreprises, le Conseil général apporte son soutien aux 5 Comités de Bassin d'Emploi en Vaucluse: les C.B.E. du Pays d'Apt, du Sud-Luberon, du Pays Cavare et des Sorgues, des Pays Voconce et de l'Enclave des Papes, du Pays du Ventoux et du Comtat Venaissin et aux 7 plate-formes d'initiative locale qui proposent des prêts privilégiés aux créateurs et repreneurs d'entreprises (Apt, Avignon, Bollène, Carpentras, Cavailon, Pertuis, Vaison-la-Romaine).
En savoir plus: Réseau Local d'Accueil (financé à hauteur de 54 000€ par le Conseil général).
☎ 04 90 16 14 74

CHIFFRES

2,5M€
POUR LA NOUVELLE
POLITIQUE

2,5M€ POUR
LES PARCS ET
QUARTIERS D'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE

merce de proximité de qualité, véritable vecteur de développement local. Il est primordial d'offrir aux entreprises un environnement physique, fiscal et social favorable et de miser sur la formation, la recherche et l'innovation.
Le projet de territoire «Vaucluse 2015» a clairement identifié les atouts du

initiative

La Chocolaterie luberonnaise ou l'art chocolatier

Novembre est le mois de l'Économie Sociale et Solidaire (E.S.S.), le rendez-vous des entreprises qui entreprennent différemment.

En Vaucluse, coopératives, mutuelles, associations emploient 14 909 salariés, soit 12,8 % des actifs du département. Un chiffre au dessus de la moyenne régionale. Bel exemple de réussite, c'est en 2007 que la Chocolaterie Luberonnaise, société coopérative ouvrière, voit le jour, à Pertuis, grâce à Stéphane Roux et Géraldine Serre. Ce chocolatier, au parcours atypique, possède «son chocolat». «*J'ai bénéficié du fonds*

Pargest (*) d'un montant de 15 000€, explique-t-il. *J'ai pu choisir ainsi le seul statut juridique qui permet aux salariés d'avoir l'entière maîtrise de l'entreprise, en les associant aux décisions, à la gestion et aux résultats.*»

En savoir plus: Direction de l'économie
☎ 04 90 16 14 64

(*) Le Conseil général, partenaire du mouvement coopératif, intervient à travers trois actions: soutien au fonctionnement de l'Union régionale des SCOP, soutien aux investissements des entreprises, financement d'un fonds d'intervention «Pargest», destiné à des avances de trésorerie, notamment.



IQUE ÉCONOMIQUE



territoire propres à séduire les entrepreneurs. Les efforts convergent vers la création de pôles de développement : énergies nouvelles au sud, arômes, senteurs et saveurs à l'est, développement durable et horticulture au centre, fruits et légumes à l'ouest, cosmétique à Valréas, logistique à Bollène et nouvelles

CHIFFRES

6,7M€
POUR LES
DISPOSITIFS
EXISTANTS

3000 ENTREPRISES
PÈSENT
40000 EMPLOIS

technologies, à Vaison-la-Romaine. Le Vaucluse est un département où il fait bon entreprendre, qui soutient son effort d'équipement en moyens de communication (internet haut-débit, liaisons routières, ferroviaires et fluviales) dans une logique de développement durable.

ENTREPRISES

Des sites de qualité pour s'implanter

Pour permettre le développement et l'accueil des entreprises dans les parcs et quartiers d'activités économiques du Vaucluse, le Conseil général crée une Charte qualité. L'objectif est double: d'une part, améliorer le cadre et la qualité de vie des entreprises et des salariés vauclusiens mais aussi des riverains et, d'autre part, renforcer l'attractivité du département pour attirer les entreprises extérieures. Elaborée en concertation avec les partenaires économiques du Vaucluse, la Charte qualité des quartiers et parcs d'activités est un cadre de référence et un label. En adoptant les «critères de qualité» définis par la Charte, le porteur d'un projet d'aménagement intègre une stratégie territoriale durable. Il joue la carte du respect de l'environnement et a l'assurance d'être soutenu et accompagné de l'étude jusqu'à la réalisation. Des opérations exemplaires ont déjà abouties, comme l'opération d'urbanisme de Monteux, pilote à l'échelle européenne, qui intègre un quartier d'activités économiques autour d'un plan d'eau de 12 ha et d'un parc public de 35 ha.

CHIFFRES

14M€
POUR LES PROJETS
QUI ABOUTIRONT
DANS LES 5 ANS

EN SAVOIR PLUS

DIRECTION DE
L'ÉCONOMIE
☎ 04 90 16 14 64

LES OBJECTIFS

Il faut jouer collectif

La Nouvelle Politique Économique du Département a défini 9 objectifs, adoptés, en séance publique, le 21 novembre.

Trois font l'objet d'un traitement prioritaire en 2009 :

- **1,1M€** pour la création, le développement et la reprise d'entreprise.
- **2,5M€** pour le développement et l'accueil des entreprises dans des parcs et des quartiers d'activités de qualité.
- **200000€** pour rapprocher les offres et les demandes d'emploi dans le cadre de filières ou de projets identifiés.

Le Département poursuivra son soutien aux structures favorisant l'emploi, tels que les groupements d'employeurs et les associations du secteur de l'économie sociale et solidaire. Parallèlement, le Conseil général participera à la mise en place et au développement de plateforme «emploi-formation» dans le bâtiment, la mécanique, la métallurgie, les énergies renouvelables...

Les autres objectifs de la Nouvelle Politique Économique sont :

- **250 000€** pour développer les leviers du développement économique. Un Comité d'orientation pour le développement économique de Vaucluse (CODEV) accroît l'offre territoriale en matière d'équipement, notamment les infrastructures routières et l'accès au très haut-débit.
- **130000€** pour conforter le commerce de proximité en lien avec l'économie touristique et maintenir une activité des cœurs de villes et villages.
- **470000€** pour soutenir les filières en émergence et en développement. Le Vaucluse est riche de multiples savoir-faire, des métiers d'arts aux nouvelles technologies. Ce sont des ressources de développement dans un contexte de diversification, qui attirent de nouvelles entreprises.
- **30000€** pour renforcer l'animation économique des territoires par le soutien aux foires, salons et séminaires professionnels.
- **Optimiser** la prospection et l'implantation d'entreprises.
- **Créer** un observatoire départemental. L'Agence de développement économique du Conseil général «Vaucluse Développement» renforce ses prestations vis-à-vis des entreprises souhaitant s'implanter en Vaucluse.